

DECRET N° 87/96 / DU 18/3/87

portant détachement et nomination de Monsieur  
SENGA BIDIE (Roger Innocent) en qualité d'Agent  
Comptable de l'Université Marien NGOUABI.-

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984, portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu l'Ordonnance n° 29/71 du 4 Décembre 1971, portant création de l'Université de Brazzaville ;

Vu l'Ordonnance n° 09/74 du 14 Mai 1974, portant modification de l'Ordonnance n° 29/71 du 4 Décembre 1971, portant création de l'Université de Brazzaville ;

Vu le décret n° 76/439 du 16 Novembre 1976, portant organisation de l'Université de Brazzaville ;

Vu l'ordonnance n° 034/77, du 28 Juillet 1977, portant changement du nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

<sup>7</sup>  
DECRETE :

Article 1er. - Monsieur SENGA (BIDIE Roger Innocent,) Inspecteur du Trésor, est détaché et nommé Agent Comptable de l'Université Marien NGOUABI.

.../...

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par l'Université Marien NGOUABI qui est en outre redevable envers la Caisse de Retraite des Fonctionnaires, de la contribution patronale pour la Constitution de ses droits à pension.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Bazzaville, le 18 MARS 1987

Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Finances  
et du Budget,



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice,  
Garde des Sceaux,



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre de l'Enseignement  
Secondaire et Supérieur, de  
la Culture et des Arts,



Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-



Jean Baptiste TATI LOUTARD.-

